

# Tromperies des formes, limites des interprétations

## Expériences sur le thème de la diathèse\*

Nunzio LA FAUCI  
(Universität Zürich)

Il se peut que la personne qui commence à lire ces lignes n'ait jamais entendu parler de diathèse, dans sa valeur linguistique. Qu'elle n'abandonne pas la lecture pour cette raison. Les circonstances n'empêcheront pas la lecture, du moment qu'elle le désire, et qu'elle s'intéresse à des langues et au langage. Si, en revanche, elle en a déjà entendu parler, qu'elle chasse de son esprit la sévère apparition de l'enseignant de latin et de grec de lycée. Ici, la grammaire (parce qu'on parlera de la grammaire) sortira de l'observation expérimentale des faits, selon le principe que c'est aux langues d'expliquer les concepts grammaticaux et non le contraire, comme il arrive souvent d'entendre dire les savants (non seulement académiques : le monde d'éditions en est plein) à qui surtout fait cruellement défaut l'imagination.

Partant seulement d'un tel principe, les études grammaticales sont du reste intellectuellement stimulantes pour les êtres humains et deviennent une invitation à l'observation réflexive de leur propre activité expressive incessante et, donc, à la réflexion sur eux-mêmes. Et le projet scientifique de la linguistique devient clair : essayer de comprendre comment est fait l'être qui s'exprime linguistiquement, comprenant comment se fait justement la langue, sa sécrétion plus disponible à l'observation, plus versatile à l'usage, plus multiforme dans les réalisations, plus labyrinthique dans l'architecture, plus mystérieuse et fascinante dans chacun de ses aspects.

Dans la grammaire, la diathèse est le nom du rapport qui s'instaure dans une proposition (mettons : *Angélique fuit*), entre prédicat (*fuit*) et sujet (*Angélique*). Derrière le terme, comme c'est souvent le cas, se trouve un mot du grec ancien qui voulait dire justement « disposition ». Et en effet le rapport dont on est en train de parler peut se disposer de différentes manières.

Qu'on prenne le cas des propositions *Alcina enleva Astolfo* et *Astolfo fut enlevé par Alcina*. Le rapport entre prédicat (*enleva* et *fut enlevé*, respectivement) et sujet grammatical (*Alcina* et *Astolfo*, respectivement) se dispose d'une manière dans l'une et d'une autre manière dans l'autre. De l'une, on dit que c'est une proposition à diathèse active, ou plus brièvement, que c'est un actif : de l'autre, qui est une proposition à diathèse passive, ou plus brièvement, que c'est une passive.

Les effets d'une telle diversité de rapport sont des différences tant d'ordre interprétatif (du signifié), que d'ordre formel (du signifiant). Du côté du signifié, comme il est de coutume de dire grossièrement (mais il importe ici peu d'être méticuleux), le sujet de l'active fait l'action exprimée par le prédicat, et celui de la passive la subit. Du côté du signifiant, la forme du verbe d'une active (*enleva*) est différente de celle d'une passive (*fut enlevé*).

L'exemple est élémentaire et la terminologie, on l'espère, est connue même de non spécialistes d'études philologiques et linguistiques. Il sert seulement, du reste, à montrer que dans les langues (et le français est un exemple) s'obtiennent des diathèses diverses, c'est-à-dire diverses dispositions du rapport entre prédicat et sujet,

---

\* Paru en italien, avec des petites différences, dans *Prometeo*. Rivista trimestrale di scienze e storia, 111 (2010), Mondadori, Milano, pp. 141-145. Traduction française de Takuya Nakamura, avec la collaboration de Catherine Camugli Gallardo.

et propositions qui se différencient par diathèse.

Dans les traitements grammaticaux traditionnels, la notion de diathèse se trouve souvent en référence au verbe : il arrive de lire, par exemple, « ici il y a un verbe à la diathèse active, ici par contre il y en a un à la diathèse passive ». La diathèse est, cependant, un fait syntaxique et la notion pertinente à laquelle il doit être fait référence est la proposition, comme système de relations. En d'autres termes, la diathèse est une propriété combinatoire et non lexicale. Par exemple, des formes du verbe *applaudir* apparaissent tant dans *le ténor a applaudi* que dans *le ténor est applaudi*. Comme prédicat de la proposition, un tel verbe entretient avec les sujets des deux propositions des rapports qui sont loin d'être identiques. Non seulement par la différence d'interprétation, la différence de diathèse y est aussi, du reste, rendue claire par des auxiliaires divers : *a* pour l'active, *est* pour la passive.

D'autre part, les ressources formelles du prédicat (la morphologie verbale, par exemple) ne sont pas toujours en mesure de répondre de façon manifeste et adéquate à des différences de diathèse. En d'autres termes, sous le signe de la diathèse, tout ce qui est fonctionnellement différent ne l'est pas forcément formellement aussi. Le français permet d'un tel point de vue l'observation de cas exemplaires, parce que les formes du verbe y sont souvent ambiguës, si on les évalue en fonction de la diathèse des propositions dans lesquelles elles fonctionnent comme prédicats. En somme, la différence de diathèse y est souvent latente. Faire expérience d'une telle circonstance, donc, de la tromperie des formes, n'est pas difficile.

*Brandimarte geignit* et *Brandimarte mourut* sont des propositions différentes parce que le prédicat y est exprimé par des verbes différents. En référence au système de conjugaison, la forme de tels verbes ne révèle cependant pas de différences. Sur le fondement d'une telle identité formelle, *Brandimarte geignit* et *Brandimarte mourut* sont donc traditionnellement considérées comme équivalentes, quant à la diathèse : toutes les deux sont prises pour des propositions actives.

Maintenant, comme on l'a dit, la diathèse est un rapport entre prédicat et sujet et, par conséquent, l'identité de diathèse signifie l'identité des rapports entre prédicats et sujets. Dans les cas examinés, la forme ne signale pas de différence : cela veut-t-il dire que le rapport entre *geignit* et *Brandimarte* est identique à celui entre *mourut* et *Brandimarte* ? L'interprétation semble le nier. Le sujet d'une proposition qui a *geignit* comme prédicat, on l'interprète différemment de celui d'une proposition dans laquelle le prédicat est *mourut* : le rappeler semble d'une évidence des plus banales.

Comme dans la vie, toutefois, même dans l'analyse des langues, de ce qui paraît évident il faut souvent se méfier. L'interprétation (ou celle qui paraît être telle), du reste, ne suffit pas seule à justifier une différence linguistique. Quant à l'expression linguistique, d'innombrables interprétations sont toujours en effet possibles. Certains disent même qu'elles sont infinies : d'autres, par opposition, disent que des limites, il y en a, et qu'en vertu de leur doctrine (heureux sont-ils !), ils savent quelles sont ces limites, parce que, en fin de compte, les limites sont fixées par ceux qui ont justement une doctrine et une autorité. Le litige (éternel) est seulement une facette de la collision fictive entre deux opinions qui (au contraire de ce qu'il paraît) ne s'opposent pas mais qui se soutiennent mutuellement, la relativiste et l'absolutiste. Ceux qui se donnent la peine de travailler sur la langue ont de bonnes motivations pour les considérer toutes les deux comme erronées.

Pour les langues (et donc pour le linguiste), la partie paraît en effet réglée différemment, et sur une base expérimentale, qui est au moins claire dans sa complexité, même si elle n'est pas simple (mais qu'est-ce qui l'est,

dans la recherche authentique ?). Les interprétations qui comptent, celles qu'on doit évaluer comme diverses, sont les interprétations pertinentes : elles sont, dit autrement, celles qui font un système. Et font un système les interprétations qui sont en corrélation avec un fait formel : dans le rapport réciproque, elles donnent à un tel fait formel, une valeur « signifiante » et elles en reçoivent à leur tour une valeur « signifiée ». En dehors d'un tel rapport, les formes sont des souffles inutiles, et les interprétations des délires fantomatiques.

Où se trouve alors le fait formel qui, en corrélation avec les interprétations diverses des rapports entre *geignit* et *Brandimarte* et entre *mourut* et *Brandimarte*, permette de dire que l'ensemble correspond à une différence authentique et pertinente de diathèse ? Le trouver est en fait une question expérimentale. Dans cette activité réside une grande partie de la qualité (et du divertissement) du travail du linguiste. Comme tout homme de science, il interroge son objet d'étude et lui demande éclaircissements et explications. Pour le faire, et pour poser des questions qui aient un sens (la qualité des réponses dépend de celle des questions), *en premier lieu*, il doit avoir un point de vue et doit être conscient d'en avoir un, sachant aussi ce qu'il est. *En second lieu*, il doit préparer des méthodes d'interrogation. Méthodes et point de vue conscient lui permettent de manipuler son objet dans les meilleures conditions d'observation, de lui donner un coup de fouet, de le tordre et de le solliciter jusqu'à lui faire révéler dans les interactions ses propriétés secrètes : ils lui permettent donc de faire des expériences.

Le cas de la diathèse en question est particulièrement heureux : il n'est pas besoin de peiner beaucoup et non plus de faire peiner le français pour trouver des corrélations formelles à la différence interprétative. Dans le cas de *Brandimarte mourut*, le rapport entre prédicat et sujet est toujours en vigueur et identique même si projeté sous la forme de la construction qui précède la virgule (qui s'appelle construction participiale absolue) dans l'exemple qui suit : *Brandimarte mort, Fiordiligi ne voulut plus vivre*. Il n'en va pas de même dans le cas de *Brandimarte geignit*. Ici, la projection du rapport sous la forme d'une construction participiale absolue n'est pas possible. Etant donné *Brandimarte geignit et Fiordiligi se préoccupa*, le chemin est condamné vers *\*Brandimarte geint, Fiordiligi se préoccupa* (pour cette raison, on a fait précéder le dernier exemple d'un astérisque : pour dire que celui-ci est ici évoqué pour les seuls motifs contrastifs d'une expérience).

La projection syntaxique opérée sur les données prises pour identiques est la même. L'issue expérimentale est toutefois différente. Il est raisonnable de faire l'hypothèse que les deux rapports de base soient alors différents et que la différence d'interprétation, mentionnée plus haut, en soit un reflet : et ce n'est pas un reflet quelconque, comme mille autres possibles, mais un reflet systématique, avec sa corrélation formelle spécifique.

Quant aux formes, la différence de rapports est toutefois cachée, comme on le disait, dans le cas des prédicats des propositions *Brandimarte geignit* et *Brandimarte mourut*. Pour cette raison, celles-ci sont toutes les deux considérées, traditionnellement, comme actives et équivalentes quant à la diathèse. Évidemment, la tradition se trompe : quant à la diathèse, les deux propositions ne sont pas équivalentes et si elles paraissent égales, c'est par l'effet d'illusion de formes qui se présentent comme identiques en dépit des rapports fonctionnels différents qu'elles portent.

En passant d'un prédicat d'une forme verbale simple à un autre de la forme composée, constituée d'un auxiliaire perfectif et d'un participe passé, la différence apparaît, du reste, tout de suite, parallèlement aux différents résultats de l'expérience avec la construction participiale absolue. Les propositions *Brandimarte a geint* et *Brandimarte est mort* s'opposent l'une à l'autre formellement, au-delà du point de vue interprétatif. La différence

d'auxiliaire n'est, du reste, pas la seule différence formelle corrélable à la différence de diathèse. Dans les conditions d'observation permises par les exemples qui ont été rapportés, une seconde différence reste encore voilée.

Faire émerger la différence formelle supplémentaire qui est cachée dans le couple d'oppositions *Brandimarte a geint* et *Brandimarte est mort* est encore une fois simple. Il suffit que la fonction de sujet soit réalisée avec un élément de genre et de nombre différents du masculin singulier. *Isabella et Antonella sont mortes* s'oppose doublement à *Isabella et Antonella ont geint*. Les auxiliaires sont différents et le participe passé y est différemment disposé : il s'agit justement de diathèse. Dans un cas, celui-ci montre l'accord pour le genre et le nombre avec le sujet, dans l'autre, il ne le fait pas : une manifestation claire d'une différence de rapport entre prédicat et sujet ; une manifestation claire d'une différence de diathèse entre les deux propositions.

Dans *Brandimarte a geint* et *Brandimarte est mort*, l'identité formelle des participes passés quant au genre grammatical est seulement apparente, doit-on alors conclure. Comme dans le cas des formes simples du verbe, exposé ci-dessus, l'identité formelle du participe est un effet illusoire d'une morphologie qui ne répond pas différemment à des circonstances fonctionnelles différentes, à des rapports qui se disposent d'une façon variable.

En effet, le participe passé de *Brandimarte est mort* a la forme qu'il a parce qu'il montre l'accord avec le sujet. C'est un participe passé de genre masculin et de nombre singulier, le genre et le nombre du sujet.

Le participe passé de *Brandimarte a geint* a, en revanche, la forme qu'il a parce qu'il ne montre pas l'accord avec le sujet : c'est un participe passé sans genre ni nombre. Sa forme coïncide avec celle du masculin singulier mais il est loin d'avoir la valeur de masculin singulier. En opposition aux formes marquées pour le nombre et le genre, il a en revanche le caractère de « non-marqué ». A la forme du participe passé, la valeur ne vient pas en somme de ses propriétés intrinsèques et directement observables mais de l'ensemble de rapports dans lequel, en tant que forme, elle s'insère : rapports syntagmatiques et rapports paradigmatiques. Et les rapports peuvent être différents, les systèmes dans lesquels les fonctions sont qualifiées être différentes, sans qu'à ces différences correspondent des différences formelles : dans les langues, la circonstance est loin d'être rare.

Les langues sont faites ainsi. Naïvement, on pourrait penser que chaque forme langagière est faite justement pour rendre claires les différences, si possible les différences de signifié. La forme linguistique voile, au contraire, tout ce qu'elle rend manifeste, non seulement des différences fonctionnelles avec lesquelles elle est en corrélation, mais aussi d'elle-même : c'est ici un des paradoxes les plus vertigineux que révèle l'analyse impartiale de l'expression humaine.

De quelle opposition de diathèse les exemples qui fournissent ce matériel de réflexion sont-ils donc les témoins ? Certainement pas de celle entre passive et active, traditionnellement reconnue par la grammaire. Ni *Brandimarte a geint*, ni *Brandimarte est mort* ne sont des propositions passives. Et si elles sont actives (elles le sont simplement en tant que non-passives), elles le sont d'une manière très différente, au point qu'on peut s'attendre à ce que ce fait ne soit pas négligé dans les études et dans les descriptions grammaticales du français ou bien de l'italien, au sujet duquel on pourrait mentionner des faits strictement parallèles, qui autorisent les mêmes expériences.

Au contraire, d'habitude les études de linguistique et les grammaires ne disent pas grand-chose d'une telle différence de diathèse. Elles parlent des faits qui la manifestent, mais en dehors de tout discours systématique.

Elles s'en débarrassent en disant qu'il y a des verbes qui prennent un auxiliaire et d'autres qui en prennent un autre et que ceux qui prennent l'un ne montrent pas l'accord du participe, tandis que ceux qui prennent l'autre font l'accord du participe avec le sujet. La raison pour laquelle cela se produit, la raison qui régit ces différences, elles ne les disent pas, ou si elles les disent, elles les disent par allusions, comme le font ceux qui sont capables de comprendre de mystérieuses différences présumées de signifié, auxquelles, en fin de compte, les discours sur la langue et sur son organisation devraient être reconduits.

L'objet ici n'est pas de s'interroger sur les motivations d'une telle façon de procéder. Les lecteurs fidèles se souviendront qu'il y a quelques années on citait dans cette revue des passages d'une lettre écrite il y a 120 ans par F. de Saussure à A. Meillet. Un jugement impitoyable y était exprimé sur l'état de la discipline académique qui s'occupe de langues et du langage et il n'y a pas de raisons de penser qu'il soit dépassé.

Pour s'acheminer vers la conclusion, il serait suffisant de dire que *être* ou *avoir*, comme auxiliaires perfectifs, et un participe passé accordé ou non avec le sujet, sont des indices d'élection d'une opposition dans la disposition du rapport entre prédicat et sujet qui fonctionne comme la clef de voûte d'un des systèmes des manifestations de rapports parmi lesquels se partagent les différentes syntaxes romanes. Les termes d'une telle opposition sont respectivement qualifiables comme diathèse moyen et non-moyen. Très souvent, les circonstances formelles rendent latente l'opposition entre les deux diathèses dans des propositions avec des prédicats exprimés par des formes verbales simples (pas n'importe où ni n'importe comment, toutefois). Les circonstances formelles font d'autre part des propositions avec des fonctions prédicatives réalisées par une forme composée le domaine privilégié de la manifestation d'une telle opposition. En conséquence, elles en font le meilleur contexte pour sa vérification expérimentale.

Face à une proposition avec un prédicat qui ne comporte pas une périphrase perfective avec auxiliaire et participe passé, une bonne méthode, pour déterminer la diathèse est donc d'en faire une projection formelle idéale qui la rende plus disponible à l'observation contrastive et à ses vertus révélatrices.

Sur le fondement de l'opposition entre diathèse moyen et non-moyen, se développent et se spécialisent des oppositions de diathèse ultérieures : la diathèse passive, par exemple, à laquelle tant d'attention est dédiée par tradition par les études grammaticales, représente un cas spécifique de diathèse moyenne, bien déterminable fonctionnellement, moins, parfois, formellement.

*Les tarifs étaient régulièrement augmentés* : certainement une proposition moyenne, mais aussi passive ou au contraire, non passive ? Dans l'abstrait, personne ne peut le décider, mais cela devrait être désormais bien loin d'étonner nos lecteurs, et s'ils sont arrivés jusqu'ici, ils doivent vraiment nourrir de l'intérêt (sinon de l'amour) pour les langues et le langage. Ils prendront donc comme promesse et non comme menace le fait qu'ici on conclut en disant que de cette vaste matière nécessairement plus complexe et peut-être plus séduisante il sera éventuellement question une autre fois.